

Catégorie
Voiture
de tourisme

Marque
CADILLAC

Désignation du type / Signe de reconnais.
Serie 62 Model 6267 X
Cabriolet

Bordereau-type
1042-B

Moyens de reconnaissance du type Désign. "Model 6267 X" à droite s/l'avant, s/plaquette - Cabriolet
N° de châssis frappé A droite, s/partie sup. de l'avant, sur plaquette du constructeur
N° de moteur frappé A l'avant, à droite sur bloc-moteur, sous filtre à huile, et s/plaquette
Constructeur du châssis CADILLAC MOTOR DIVISION of General Motors Corporation
Constructeur du moteur CADILLAC MOTOR DIVISION of General Motors Corporation

MOTEUR

Marque et type CADILLAC 200 PS
Genre V - 8, s.en tête
Carburant Benzine
Nombre cyl. 8 Temps 4
Alésage 96,84 mm.
Course 92,07 mm.
C.V.-Impôt 27,629
Cylindrée totale 5'422 cm³
C.V. frein 200
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entrainement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydraulique sur toutes les 4 roues
2. Frein A main : Mécanique, à câble, sur roues arrières
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche - Avec servo hydraul.
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 2 sér. = HYDRAMATIC
Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 160 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur CADILLAC MOTOR DIVISION
Genre/Forme Cabriolet (Convertible)
Nombre de portes 2
Nombre de places ass. Total 6
Avant 3 Milieu — Arrière 3
Nombre de places debout —
Pour motos: Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	1'165 kg.	1'025 kg.	2'190 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	8.20 - 15	4 Ply	simples track
Capacité de charge (par pneu 670 kg.) par essieu	1'340 kg.	1'340 kg.	

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 12 V.

Phares : Marque **Dispositifs GALIAY**
 Feux de position **2, sous les phares**
 Feux stop **2, combinés**
 Indicateurs de direction : Syst. **4, climot. av. Lampe témoin**
 Avertisseur **1** avertisseur électr. double
 Essuie-glace
 Eclairage du N° de contr. **1, au centre pare-chocs arrière**
 AV = Sous les phares
 AR = Combinés av. feux rouges et stop
1)
1) Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cutter
1) Feux rouges **2, combinés**

OBSERVATIONS

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)
1) Equipement : Modifié par l'importateur comme suit :
 Phares : **Dispositifs GALIAY** av. feux de position
 Incorporés dans le phare.
 Climoteurs avant : Sous les phares dans le même
 boîtier que les lampes brouillard (15 W.)
 Lampes brouillard : Sous les phares combinés avec
 climoteurs avant (amp. 32 W. av. calotte)
 Eclair. No. de contr. : La plaque de police doit
 être adaptée à l'éclairage de façon à être
 lisible de nuit à 20 m. de dist.
 Lieu et date de l'expertise-type

DIMENSIONS

Voie	{	avant	1'501 mm.
		arrière	1'603 mm.
		AV	AR. 2'035 mm.
		Empatement	3'200 mm.
		Longueur hors-tout	5'608 mm.
		Hauteur (non chargé)	1'600 mm.
		Garde au sol	190 mm.
		Porte à faux, arrière	1'640 mm.
		Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.
		Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
		Diamètre de braquage ext. gauche	13,15 m.
		Diamètre de braquage ext. droite	13,75 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

BIENNE, le 12. 2. 1953